

# SUD OUEST

dimanche

## La région

### DORDOGNE

# La Truffe est arrivée à maturité

**PÉRIGUEUX** Avec 3 500 spectateurs pour onze candidats, la finale de La Truffe a été plébiscitée. Les organisateurs, France Bleu spécialement, parlent d'un équilibre créatif au profit de la chanson

**ALAIN BERNARD**  
a.bernard@sudouest.fr

**P**oint d'orgue très attendu, la finale de La Truffe a rassemblé vendredi 3 500 spectateurs, dans le cadre magique du parc Gammenson, qu'à Périgueux France Bleu ne cesse de redécouvrir.

D'aucuns chuchotaient qu'une « guerre » des interprètes et des auteurs-compositeurs-interprètes (ACI) pourrait éclater, il n'en fut rien. Les micros croisés de l'animateur Éric Casabonne et du jeune des matinales de France Bleu Périgord, Médéric Bouillon, constituèrent les seules joutes.

#### Une nouvelle formule

Une Truffe exemplaire ? Gabriel Valdisseri, délégué régional de la radio, affirmait : « La Truffe, avec son nouveau format, moins grandiose, est mieux adaptée aux besoins de la



**Éric Frasiak, lauréat ACI en 2010, en invité apprécié.** PHOTO F.T.

chanson française. Elle est parvenue à un bon équilibre, y compris pour les interprètes et les ACI. » Chez ceux-ci, c'est un Parisien de 29 ans, Renan Napoli qui, mêlant style Bénabar, charme et fantaisie, fut couronné. Ayant interrompu des vacan-

lurée, au grand-père ex-boulanger à Pazayac. Elle a chanté un « Ça me vexa », curieux remake de « Je ne suis pas... » de Marie-Paule Belle, écrit par Madermoiselle K.

Si elle a remporté un des deux prix convoités du jury (présidé par Jean Bonnefon), il faut savoir que ceux-ci pouvaient aussi se conjuguer avec les autres récompenses : prix du public, de la Sacem ou Enrico de Clap (animation de Périgoreux), avec trophées à l'appui.

Sur scène, les organisateurs eux-mêmes mélangaient parfois un peu ces prix. Tout le monde vantait en tout cas, en plus de leur valeur sonnante et trébuchante (750 à 1 800 euros), leur précieux côté « carte de visite » pour le spectacle.

À ce propos, on a aimé le talent engagé d'Éric Frasiak récompensé comme ACI en 2010 et évoquant, sous son chapeau rond, sa Loiraine

meurtre de Bar-le-Duc ou le tout-ordimateur. De quoi, comme la fougue du Bergeracois Guillaume Grand perçant au plan national, motiver les autres lauréats.

Chez les interprètes, l'Astérienne Maëva Cadon a brillé dans « Je t'emmène au vent » de Louise Attaque, et la jeune Bordelaise Anaïs Iraoré dans « La chapelle de Harlem ».

Chez les ACI, la désopilante Zoé Kraft, Rochelaise proche de Gainsbourg avec son compagnon Olivier, offrit dans « Poulardes » et « Jolies mouches » un humour caustique et déjanté.

Rien à voir avec Govrache, Normand de 36 ans, ex-boxeur qui, chantant une dure composition sur les comptables, s'attira ce mot de François Boudy, adjoint à Périgueux : « Je vous offre ce chèque, mais sachez que je suis moi-même ancien comptable ! »